



COMPTE RENDU DU CA DU 09 JUIN 2009

Membres présents : Jacques LERNON, Sébastien VASSON, Delphine LOBRY, Charlotte BASQUIN, Sophie SEBASTIEN, Daniel CLAISSE, Bernard DELHAYE, Frédéric MAJIK, Elisabeth GOETGUELUCK

Membres excusés : Lionel PRUVOT, José HORNEZ

Membres absents non excusés : Frédéric TANGHE

Invités permanents présents : Kathy PLOUVIER, Marc Antoine FENCKI, Laurent POTTEL, GRIERE Bertrand

20H00, début de la réunion.

1) le CA valide le CR du CA du 20/04/2009

2) Point sur la semaine du Handball

- La COC 59, a décidé de nous attribuer les finales départementales excellence
Elles se dérouleront le Samedi 20 et dimanche 21 Juin
Le club sera représenté avec les moins 13 Filles (match le samedi à 18h00)
- Tournoi inter entreprise du vendredi 26 juin : 4 équipes présentes, Marcus se charge d'en trouver une 5^e... il reste à organiser le planning et la gestion (arbitres, officiels table)
- Samedi 27 Juin : reste à convoquer les équipes jeunes pour le début de l'après midi.
Le CA valide le courrier de l'AG et les tarifs du repas
- Dimanche 28 Juin : Fifi se charge d'établir une liste des personnes présentes pour le hand famille
- lundi 29 Juin : Kathy va rencontrer les écoles cette semaine
- samedi 4 Juillet : SANDBALL
Les affiches et invitations sont parties

Sébastien se charge d'établir les plannings avec les besoins en bénévoles pour la manifestation
Fifi doit réaliser le flyers pour les jeux gonflables
La plaquette pub est en cours de finition : impression prévue Lundi 15 juin

3) Point sur l'arrivée de l'éducateur club

Jérôme COURVALET arrive sur Caudry Lundi 15 juin

Il prendra en charge à l'entraînement les garçons et les filles afin de faire le point sur les motivations et le niveau de chacun

La ligue ayant confirmé le rachat des filles et des garçons en pré-nationale, ils décideront ensemble s'ils acceptent la proposition.

Une réunion est à prévoir dès que possible avec les éducateurs du club pour préparer la saison prochaine.

4) CR du BD Discipline du 02/06/2009

Cas de Fabien BRUNIAUX : poursuite disciplinaire suite à insulte sur arbitre

Extrait du CR :

La commission de discipline décide **à 5 voix contre 2** de vous laisser une dernière chance et vous donne la possibilité de rester au club

En contre partie :

a) Vous devrez régler l'amende financière de 112,50 € infligée par la ligue Nord pas de Calais au club de Caudry

b) Vous devrez exécuter des TIG pour le club à savoir :

- mise à disposition du club de 8h00 à 20h00 le Dimanche 21 Juin 2009 Salle Coubertin lors des finales départementales (installation et rangement matériel)

- mise à disposition du club de 8h00 à 12h00 le dimanche 5 Juillet 2009 Base de loisirs (nettoyage et rangement des matériels utilisés pour le Sandball du 4 juillet)

c) Vous êtes sanctionné de 3 dates de suspension en sus des 2 dates infligées par la commission ligue. Période de suspension : J2, J3 et J4 de la saison 2009 / 2010.

Le Bureau Directeur vous informe qu'il sera extrêmement attentif quant à la mise en application des sanctions citées ci-dessus et que dans le cas où vous décideriez de ne pas les respecter, nous ne serions plus disposés à vous conserver au club.

5) Offre emploi club :

Réda MESSADI n'ayant pas accepté de faire un CAE chez nous en tant qu'éducateur, nous avons la possibilité de prendre une autre personne

Jacques se charge des démarches avec le pôle emploi et la personne susceptible d'être intéressée

6) Médailles Ligue et Comité :

Obtiennent la médaille de bronze du Comité : Daniel CLAISSE, Delphine LOBRY

Obtiennent la médaille de bronze de la ligue : Sophie SEBASTIEN, Jacques LERNON, Frédéric MAJIK

7) Proposition et modification fonctionnement du club à partir de la saison 2009/2010:

Bien que la trésorerie soit toujours positive. Sébastien craint que le résultat financier de l'année 2009 ne soit négatif à cause de plusieurs facteurs.

- le manque d'investissement des seniors sur la vente des calendriers
- les forfaits enregistrés en seniors B et filles
- l'augmentation récurrente des frais de la ligue
- les recettes publicitaires qui devaient rentrer pour compenser les frais liés aux valenciennois et qui ne sont toujours pas rentrées
- le déficit du bar

Aussi il est décidé que :

- a) le club ne prendra plus en charge les boissons d'avant match consommées au siège
- b) Comme dans la majorité des autres clubs, les boissons d'après matchs seront servies en gobelet : à savoir bouteille de jus de fruit ou coca.
Si les personnes désirent autre chose, ça sera payant.
- c) La partie tarif club sur les cotisations de licence passe de 30€ à 35€
- d) Les repas d'après matchs : une discussion s'engage sur le fait que les seniors sont des « privilégiés » par rapport aux autres catégories mais qu'ils ne jouent pas le jeu dans les actions du club : ex vente des calendriers. Bernard reproche à Sébastien la façon arbitraire dont il a géré la vente des calendriers.

2 propositions sont retenues :

- le repas d'après match est maintenu jusque fin décembre. Si les seniors ne s'investissent pas majoritairement sur la vente des calendriers, le « privilège » sera supprimé. Bernard prend la responsabilité de la gestion de l'action des calendriers auprès des seniors A.

- afin de ne pas défavoriser les équipes jeunes par rapport aux seniors, un repas style « Mac Do » sera offert 1 fois dans la saison aux équipes jeunes. En contre partie, le nombre de calendriers à vendre par les jeunes passe de 3 à 5.

- e) Le CA évoque la possibilité de mettre en place une grille de pâques.

Fin de réunion 23h10

Le rapporteur : Sébastien VASSON